

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 58 (1985)

Heft: 1-2: Swissbau 85

Artikel: Swissbau 85 : point de rencontre des milieux suisses de la construction

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Point de rencontre des milieux suisses de la construction

A l'occasion de la conférence de presse consacrée à la *Swissbau 85* de Bâle, M. F. Walther, directeur général de la Foire suisse d'échantillons, a relevé que les foires spécialisées et les congrès permettent de resserrer les rapports de compréhension sur les grands sujets.

Or, cet aspect revêt aujourd'hui une grande importance dans le secteur de la construction, du fait que les activités de cette branche sont publiquement très controversées en Suisse.

Avec différentes conférences, des présentations spéciales et une information complète sur les produits, la *Swissbau 85*, qui se tiendra du 5 au 10 février, apportera une précieuse contribution à la clarification de la situation.

La plus grande exposition suisse de la construction réunira 1057 exposants sur une surface nette de stands de 45 770 m². M. W. Müller, directeur de la *Swissbau 85*, a constaté avec satisfaction que le résultat record de 1983 sera une nouvelle fois atteint. L'organisateur s'attend en effet à recevoir plus de 100 000 visiteurs.

Dans son exposé consacré aux sentiments de la population suisse à l'égard de la construction, M. R. Schaerer, chef d'information de la Société suisse des entrepreneurs, a relevé que la confrontation souvent assez pénible entre les structures bâties et l'environnement ne trouve pas son fondement dans la construction, mais dans les exigences de la société qui vont au-delà de la mesure normale. La mauvaise humeur largement répandue qui se manifeste également dans une enquête représentative de la SSE contredit le comportement effectif des citoyens. Ce phénomène s'exprime particulièrement bien dans le besoin constant d'un plus grand volume habitable, la fuite à l'extérieur des villes, mais aussi le champ de tension entre les transports publics et privés.

Les activités de la construction et la disparition

de terres agricoles sont des phénomènes inévitables. Et comme il n'est pas possible d'imaginer un avenir sans construction, tous les responsables doivent collaborer à la recherche d'une mesure équilibrée.

M. Karl Flubacher, conseiller national, a montré dans son exposé que le modèle d'encouragement de la construction de logements de la Confédération, modèle assorti de mesures complémentaires des cantons, est celui qui sauvegarde le mieux les intérêts des maillons les plus faibles de notre société.

Moyennant une série de subventions, il est possible de proposer des appartements à loyer modéré ou de faciliter l'acquisition d'un logement. Les objectifs de l'encouragement officiel à la construction de logements ne peuvent toutefois trouver une solution efficace et durable que le truchement d'une collaboration entre le monde politique et les groupements économiques, y compris les banques.

Sur le thème des «dommages dans la construction», MM. P. Schmalz, chef de section au service fédéral des routes, et A. Romer, LPM AG, Material- und Baustoffprüfung, ont jeté un coup d'œil sur cette problématique. Les ponts sont les éléments les plus délicats de notre réseau routier; ils nécessitent un entretien particulièrement soigneux. M. Schmalz a révélé que les frais d'entretien estimés aujourd'hui à 67 millions de francs suisses environ devraient passer à environ 75 millions de francs suisses en l'an 2000.

Comme tout autre matériau de construction, le béton vieillit également. Plus les erreurs et vices d'exécution sont nombreux, plus le processus de dégradation est rapide. Si l'on demande trop aux matériaux, des dommages sont inévitables. La technique, les matériaux et les produits auxiliaires actuellement disponibles permettent cependant d'éviter un vieillissement précoce.

Répartition claire en secteurs professionnels

Du 5 au 10 février 1985 se tient dans les halles de la Foire suisse d'échantillons à Bâle la 6^e exposition de la construction, *Swissbau 85*, qui après le grand succès remporté en 1983, est en passe d'établir un nouveau record, *Swissbau 85* réunit sous le même toit 1057 exposants (1077 en 1983) sur 45 770 m² de surface nette d'exposition (1983: 46 200 m² net), et en 1985 sont également attendus quelque 100 000 visiteurs professionnels du bâtiment et maîtres d'ouvrage (1983: 104 132 cartes d'entrée vendues), même si l'an prochain, contrairement aux années antérieures, aucune manifestation parallèle ne sera organisée (1981: Foire de machines pour entrepreneurs, 1983: Exposition des peintres et plâtriers).

Une fois de plus, tous les cercles et les personnalités faisant autorité dans le secteur du bâtiment en Suisse nous ont assuré de leur participation active et de leur soutien, ce qui souligne l'importance de cette exposition, la

plus grande pour le secteur du bâtiment en Suisse. En 1985, M. Kurt Furgler, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'économie publique, assurera le patronage d'honneur.

Compte tenu des perspectives conjoncturelles actuelles dans le secteur du bâtiment en Suisse, il est de première importance que les architectes, les ingénieurs, les promoteurs et les investisseurs, de même que les maîtres d'ouvrage et le grand public, puissent avoir un panorama complet des produits du bâtiment et des prestations de services. *Swissbau 85* réunit de façon claire l'offre actuelle du marché suisse et étranger. Cette 6^e exposition de la construction est subdivisée en huit secteurs:

Secteur 1

Information, étude, recherche, financement, administration et organisation

Information, documentation, associations, autorités, écoles, organisations, offices-conseils,

projection, étude, enquêtes de marché, promotion, banques, assurances, administration et organisation.

Secteur 2

Equipements de chantier et d'atelier

Baraques de chantier, containers, signalisation, outillage, appareils et petites machines, échafaudages, coffrages, protection des travailleurs.

Secteur 3

Génie civil

Géotechnique, sondages et stabilisations, blindage de canalisations, drainage, construction de routes et canalisations, enceintes de fouilles, éléments de construction, construction de ponts, fondations spéciales.

Secteur 4

Gros œuvre

Matières premières, éléments de construction, armatures, murs porteurs extérieurs et intérieurs, planchers, escaliers, ossatures porteuses, toitures, évacuation des eaux de toiture, canaux de fumée et cheminées industrielles, préfabrication, unités de montage, éléments préfabriqués.

Secteur 5

Second œuvre

Murs extérieurs et intérieurs non porteurs, revêtements muraux extérieurs et intérieurs, plafonds, sols, revêtements de sol, vernis, couleurs, papiers peints, textiles, revêtements muraux, colles, enduits, accessoires, produits en plâtre, escaliers légers, portes, portes industrielles, fenêtres, vitrages, produits d'étanchéité, installations de protection contre le soleil et d'obscurcissement, éléments de second œuvre, accessoires, équipements spéciaux.

Secteur 6

Equipements et installations techniques

Eau, gaz, électricité, chauffage, préparation d'eau chaude, ventilation, climatisation, équipements sanitaires, équipements de cuisine, appareils électro-ménagers, installations de transport, installations d'alarme et de protection, installations d'élimination des ordures, engins et appareils de nettoyage.

Secteur 7

Isolation, protection des bâtiments, produits chimiques

Isolation, étanchéité à l'eau et à l'humidité, protection contre le feu et la corrosion, chimie du bâtiment.

Secteur 8

Aménagements extérieurs

Revêtements de sol de plein air, horticulture et jardinage, mobilier de jardin, installations et places de jeu et de sport, piscines, équipements pour la circulation routière, équipements pour places de stationnement, éclairage extérieur, halles et baraques.

Présentations spéciales, journées d'information et symposiums complètent l'offre d'information de *Swissbau 85*, qui ne manquera pas de s'affirmer comme plate-forme idéale pour des thèmes importants tels que technologie moderne, solution alternatives, conception énergétique, protection de l'environnement, relation entre conjoncture économique et bâtiment, etc.

Renseignements généraux

Durée:

du mardi 5 février au dimanche 10 février inclus.

Heures d'ouverture:

tous les jours de 9 h à 18 h sans interruption

Halles:

1-6, 10-17, 31, 40, 41, 51, 300-321.

Catalogue:

8 fr. (et frais d'expédition).

Prix d'entrée

Carte d'entrée journalière	10 fr.
Carte d'entrée permanente	28 fr.
Carte d'entrée journalière pour écoliers, étudiants, apprentis, invalides	5 fr.

Billets de chemins de fer à prix réduit

Pour faciliter la visite de *Swissbau 85*, les CFF et la plupart des entreprises de transport concessionnaires délivrent, du 5 au 10 février, des billets spéciaux à prix réduit à destination de Bâle CFF. Les billets spéciaux sont valables deux jours pour le voyage d'aller et retour. Les facilités de voyage ne sont accordées que pour des parcours pour lesquels le prix de billets spéciaux s'élève au minimum à 15 fr. en 2^e classe et à 24 fr. en 1^{re} classe. Ces billets spéciaux doivent être demandés expressément. Les facilités de voyage pour familles sont également accordées sur les billets spéciaux. Les porteurs d'abonnements demi-tarif peuvent se procurer des billets ordinaires d'aller et retour à moitié prix ou une carte journalière.